

DIAGNOSTIC & INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 27 Avenue Philippe-Auguste – 75011 PARIS
440 927 606 R.C.S. PARIS

(la « **SOCIETE** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIETE

EN DATE DU 18 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mars,

L'associé unique de la SOCIETE, à savoir EMARGENCE, société par actions simplifiée au capital de 3.018.011 euros, dont le siège social est situé 141 avenue de Wagram – 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 788 648 905 (l'« **ASSOCIE UNIQUE** »),

Après avoir rappelé que l'ASSOCIE UNIQUE a acquis, ce jour, l'intégralité du capital social et des droits de vote de la SOCIETE, a pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission de Monsieur Yann MARCHAND en sa qualité de président de la SOCIETE et nomination d'EMARGENCE GROUP en qualité de nouveau président de la SOCIETE ;
- Pouvoirs pour les formalités.

DECISION N°1

(Constatation de la démission de Monsieur Yann MARCHAND en sa qualité de président de la SOCIETE et nomination d'EMARGENCE GROUP en qualité de nouveau président de la SOCIETE)

L'ASSOCIE UNIQUE, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Yann MARCHAND, né le 7 décembre 1962 à Brest (29), de nationalité française, demeurant 7 avenue Guy Moquet, 94340 JOINVILLE-LE-PONT :

- Constate la démission sans indemnité à effet de ce jour de Monsieur Yann MARCHAND de son mandat de président de la SOCIETE, ce dernier déclarant n'avoir aucune réclamation ou différend, de quelque nature que ce soit, envers la SOCIETE au titre de ses fonctions ; et
- Décide de nommer en qualité de président, en remplacement du président démissionnaire et pour une durée indéterminée et à compter de ce jour, la société EMARGENCE GROUP, une société par actions simplifiée au capital social de 26.045.217 euros, dont le siège social est sis 141, Avenue de Wagram, 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 999 715 444, elle-même représentée par F.S.T. AUDIT & CONSEIL, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 141, Avenue de Wagram, 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 537 889 925, elle-même représentée par Monsieur Frédéric GOUVET.

Le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la SOCIETE dans les limites de l'objet social.

EMARGENCE GROUP a d'ores et déjà déclaré accepter lesdites fonctions dans l'hypothèse où elles lui seraient confiées, précisant répondre aux conditions exigées par la loi pour l'exercice de ces fonctions et ne se trouver dans aucun des cas d'incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'accès ou l'exercice de ces fonctions.

Le président ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions mais aura droit au remboursement des frais exposés par lui dans l'intérêt de la SOCIETE sur présentation des justificatifs correspondants.

DECISION N°2

(Pouvoirs pour les formalités)

L'ASSOCIE UNIQUE donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité relatives aux décisions ci-dessus adoptées, et, plus généralement, faire le nécessaire.

L'ASSOCIE UNIQUE expressément à ce que, par dérogation aux règles de preuve édictées par le Code civil, et plus particulièrement par l'article 1375 dudit code, l'établissement d'un original par associé ne sera pas requis à titre de preuve des décisions prises aux termes des présentes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous-seing privé qui a été signé, après lecture, par l'ASSOCIE UNIQUE et le nouveau mandataire social.

[signature en page suivante]

Signed by:

4727D2F202B1433...

EMARGENCE

Par : EMARGENCE GROUP

Par : F.S.T AUDIT & CONSEIL

Par : Monsieur Frédéric GOUVET

Signed by:

4727D2F202B1433...

EMARGENCE GROUP

Par : F.S.T AUDIT & CONSEIL

Par : Monsieur Frédéric GOUVET

(*) Signature valant « *bon pour acceptation des fonctions de président* »